

Gouvernance territoriale et objectifs de développement durable (ODD)



Rapport annuel 2017

ied INNOVATION
ENVIRONNEMENT
DEVELOPPEMENT
AFRIQUE



Gouvernance territoriale et objectifs de développement durable (ODD)



Rapport annuel 2017

ied INNOVATION
ENVIRONNEMENT
DEVELOPPEMENT
AFRIQUE

INNOVATION
ENVIRONNEMENT
DEVELOPPEMENT

ied
AFRIQUE



Mot du Directeur	5
IED Afrique, bref rappel.....	6
Introduction.....	9
Contributions des programmes	12
AGRIDAPE : l'agriculture durable source d'alimentation durable pour les territoires.....	14
DFC : financer les collectivités territoriales pour améliorer la gouvernance du climat.....	18
PRESA : la résilience des économies locales pour la viabilité des territoires.....	22
La gouvernance foncière : déterminant pour la gouvernance des territoires	26
L'économie vert, une opportunité pour les territoires.....	30
Place de la communication pour le développement dans l'atteinte des ODD.....	34
Produits 2017	36
Evénements de l'année 2017	38
Nos Partenaires	40
Contributions des partenaires.....	41
Liste des publications 2017.....	42
Notre équipe	44





Chers partenaires,

C'est avec un très grand plaisir que nous vous présentons notre rapport annuel 2017 dont le thème porte sur « Gouvernance territoriale et objectifs de développement durable (ODD) ».

Ce choix est guidé par notre volonté de susciter la réflexion sur les défis et opportunités pour un développement durable de nos territoires ruraux et urbains en mutation dans un contexte de globalisation, de changement climatique et de décentralisation. Les territoires sont en effet des espaces où se rencontrent et s'expriment différents modes d'interventions portés par différents acteurs. Ils constituent de ce fait des échelles pertinentes pour la mise en cohérence et l'articulation entre les processus de planification nationale et locale pour une prise en charge plus effective des objectifs de développement durable (ODD).

Dans un tel contexte, il devient nécessaire de repenser la manière dont nos territoires sont gouvernés, afin de mieux répondre aux besoins des communautés. En effet, IED Afrique, à travers ses différents programmes, reste persuadée que pour arriver à un développement durable et équitable, il faut que les pouvoirs publics, les citoyens et les collectivités locales œuvrent en synergie pour élaborer et appliquer des mécanismes de gouvernance appropriés.

De même, la communauté internationale doit être convaincue de la nécessité de prendre sérieusement en compte les déterminants fondamentaux de la gouvernance dans nos territoires pour mieux promouvoir un développement soutenu. Pour progresser dans cette voie, il faudra doter les territoires de nouveaux cadres et outils d'analyse qui permettront de tirer profit des bonnes pratiques en matière de développement durable, y compris en matière de formulation des politiques publiques.

J'espère que les éléments d'analyse et les résultats partagés dans ce rapport, vous inspireront de nouvelles réflexions. Pour terminer, je voudrais renouveler nos remerciements les plus sincères à l'endroit de nos partenaires financiers et techniques pour leur appui constant et inestimable.

Bonne lecture !

Mamadou Bara GUEYE

IED Afrique, bref rappel...

IED Afrique est une organisation à but non lucratif, créée en 2005, en remplacement du Programme Sahel de l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED Grande Bretagne) mis en place depuis 1993. Ainsi, l'organisation capitalise près de deux décennies de promotion des approches participatives appliquées à la gouvernance en Afrique francophone. IED Afrique a une vocation régionale et conduit actuellement des programmes spécifiques au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal avec des interventions dans d'autres pays comme le Bénin, le Cameroun ou la Mauritanie.

VISION

La vision de IED Afrique est d'appuyer l'émergence d'une société africaine unie et prospère dans laquelle les citoyens et leur communautés participent et orientent les actions de développement durable. Une telle vision est sous-tendue par des valeurs d'équité, de transparence et de responsabilité individuelle et collective.

La mission d'IED Afrique est de contribuer à la réalisation d'un développement équitable et durable à travers la promotion de politiques et de pratiques inclusives et novatrices.

MISSION

AXES DE TRAVAIL

L'action d'IED Afrique se structure autour de trois thématiques stratégiques et un axe transversale : la gouvernance locale et la décentralisation, l'agriculture durable, les changements climatiques et la gestion durable des ressources naturelles. A ces trois axes thématiques est associée une dimension transversale que constitue la gestion des connaissances.

Les interventions de IED Afrique traduisent nos convictions fortes sur des thématiques porteuses d'enjeux et notre engagement ciblant le moyen et long termes se matérialise par notre appartenance à des réseaux pour amplifier nos actions et renforcer notre volonté d'influencer à haut niveau. C'est ainsi que nous sommes membre des réseaux suivants :

- Le Global Partnership for Social Accountability (GPSA)
- La Coalition internationale pour la terre (ILC) ;
- La Coalition pour l'économie verte (GEC) ;
- Inter-réseaux Développement Durable (IR) ;
- AgriCultures Network ;

NOTRE VIE EN RÉSEAU

PARCELLE
AGROECOLOGIQUE
H1-1000m²



A

u cours des dernières décennies, la planification du développement a profondément évolué du fait de dynamiques liées aux enjeux globaux d'ordre environnemental (Changements climatiques, dégradation des ressources naturelles, etc.), sociodémographiques (forte croissance, migration, etc.), agro-alimentaire (systèmes de production agricole, sécurité alimentaire, etc.). De plus en plus, les approches de développement cherchent à s'appuyer sur les échelles territoriales pour la construction collective afin de mieux organiser la production agricole, gérer les ressources foncières, hydriques, pastorales, forestières dans un contexte de nouvelles exigences environnementale et démographique.

Dans ce contexte, les acteurs se mobilisent pour réfléchir et mettre en place un cadre approprié pour répondre à ces défis. c'est ainsi que l'Agenda 2030 pour le développement durable, et les Objectifs de développement durable (ODD) ayant vocation à constituer une voie de développement humain durable universelle, intégrée et transformatrice ont été officiellement adopté en 2015 par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Parmi ces ODD, le onzième qui s'intitule : « **Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables** » marque la reconnaissance par la communauté internationale du fait qu'un développement territorial durable peut et doit constituer un facteur clé du développement humain au 21^e siècle.

A l'heure où de nombreuses questions sont soulevées sur les enjeux du développement, il nous semble intéressant d'analyser la capacité des territoires à contribuer localement comme globalement à l'atteinte des ODD.

C'est pour cette raison que, pour l'année 2017, IED Afrique a choisi comme thème « Gouvernance des territoriales et Objectifs de développement durable (ODD) ». Le rapport annuel présente comment nos programmes sont mis en œuvre pour contribuer à faire des territoires des leviers de développement durable.

Nos interventions qui se fondent sur la conviction que l'émergence d'une Afrique unie et prospère doit s'appuyer sur le fait que les solutions durables aux défis du développement doivent prendre forme à partir des territoires, échelle la plus pertinente de réflexion et d'impulsion d'actions concertées et durables.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1 PAS DE PAUVRETÉ



2 FAIM «ZÉRO»



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE




8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE





 **OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



CONTRIBUTIONS

INNOVATION
ENVIRONNEMENT
DEVELOPPEMENT

AFRIQUE

ied

DES PROGRAMMES

INNOVATION
ENVIRONNEMENT
DEVELOPPEMENT

ied
AFRIQUE



La sécurité et la souveraineté alimentaires demeurent des défis majeurs sur le continent africain, notamment dans ses territoires. Selon les statistiques de la CEDEAO, les exploitations agricoles familiales fournissent près 80 % de la nourriture consommée en Afrique de l'Ouest. En outre, l'agriculture familiale est le secteur d'activités qui occupe la grande majorité des populations locales africaines. En effet, ces dernières évoluent en grande partie dans la production végétale, l'élevage, la pêche et la foresterie. Ces activités de production permettent aux exploitations familiales d'assurer une sécurité alimentaire, d'auto-crée des emplois pour les jeunes et femmes en milieu rural et de générer des revenus décents. Cependant, cette forme d'agriculture dont on retrouve des variantes selon les territoires n'est pas suffisamment considérée dans les choix stratégiques, malgré son potentiel d'être la locomotive d'un développement local, inclusif et durable.

Aujourd'hui, le changement climatique laisse planer une sérieuse menace sur la viabilité des exploitations familiales. Pour faire face à cette situation et devenir plus productives, ces exploitations ont besoin de protéger leurs ressources naturelles comme la terre, d'une meilleure gouvernance du secteur agricole et d'une prise en compte leurs réelles préoccupations dans les politiques publiques. Cela est d'autant plus nécessaire que la variabilité de la pluviométrie et le phénomène de la ruée des investisseurs vers les terres constituent de sérieuses menaces pour la production et la sécurité alimentaires locales, car les sols exploités par les paysans deviennent

«Convaincu de la nécessité de parachever la réforme (foncière) pour un développement économique et social durable de notre pays, le CRAFS sollicite la bienveillance de son Excellence le Président de la République du Sénégal, à relancer le processus et à permettre son bon déroulement jusqu'à sa finalisation conformément à la volonté réelle qu'il a toujours affichée pour cette réforme ».

Babacar Diop, Président de la FONGS

de plus en plus salés. Et dans le cadre de la promotion de l'agrobusiness, les terres fertiles et proches des cours d'eau risquent d'être contrôlées par des investisseurs privés.

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), cela suite à une évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui avait mobilisé les Etats pendant 10 ans. Les ODD constituent une victoire du plaidoyer pour une agriculture respectueuse des écosystèmes mené depuis plus d'une décennie, mais aussi une opportunité d'œuvrer pour une prise en compte réelle de l'agriculture familiale écologique et surtout des conditions de sa durabilité dans les programmes agricoles.

La production responsable, inclusive et soucieuse des écosystèmes (ODD 12) est un enjeu fondamental que les exploitations familiales peuvent prendre en charge à travers leurs systèmes écologiques. Par ailleurs, la communauté internationale, à travers l'agenda 2030, vise un autre objectif majeur : « l'élimination de la faim ». L'agriculture familiale est le meilleur moyen d'y arriver de façon « responsable » dans la mesure où elle permet aux populations rurales de maîtriser leurs systèmes de production agro-alimentaires et de les adapter aux réalités agroécologiques de leurs territoires, sans gros besoin de recourir à des recettes extérieures à leur milieu et polluantes. En outre, ces exploitations familiales peuvent largement contribuer

à un bon approvisionnement des marchés locaux et à satisfaire la demande des populations urbaines en produits agricoles. Et si l'on arrive à en transformer une bonne partie de leur production, l'offre alimentaire serait plus diversifiée et renforcée, réduisant ainsi la facture des importations alimentaires et rendant les pays africains moins vulnérables à la conjoncture du marché extérieur. Cela peut largement améliorer la sécurité alimentaire, créer de la richesse et des emplois décentés (ODD 8) aux niveaux territorial et national, donc aider à vaincre la pauvreté (ODD 1), etc.

Faudrait-il au préalable que les pouvoirs publics revoient la gouvernance du secteur agricole, en remettant en cause l'efficacité de l'agriculture familiale conventionnelle. Celle-ci bénéficie encore de gros financements dont l'essentiel est consacré à l'achat de fertilisants chimiques, de pesticides et matériels agricoles polluants. Autant d'intrants qui contribuent à la dégradation des sols et de la biodiversité, par conséquent à la baisse des rendements agricoles qui est la cause principale de l'insécurité alimentaire dans les territoires.

C'est tout le sens que IED Afrique donne au programme Agricultures Durables à Faibles Apports Externes (AGRIDAPE). Son but est de promouvoir une agriculture paysanne durable, terreau naturel de l'agroécologie, car elle est résiliente et capable de nourrir les populations africaines de manière durable tout en préservant la biodiversité. Et puis, elle valorise les savoirs et des innovations des paysans.

Le programme AGRIDAPE est mis en œuvre depuis 2003 dans le cadre du réseau AgriCultures. Son objectif est de promouvoir une agriculture familiale à travers le partage des innovations et bonnes pratiques en matière d'agriculture écologique et le plaidoyer pour une meilleure prise en compte des exploitations familiales dans les choix politiques.

La mise en œuvre du projet s'appuie sur la documentation et le partage à grande échelle des expériences agroécologiques, la mise en réseau et le renforcement des capacités des acteurs de l'agriculture familiale.

La revue AGRIDAPE se positionne comme étant l'édition Afrique francophone du magazine Farming Matters produit dans le cadre du réseau AgriCultures.

D'où la participation du programme AGRIDAPE à l'élaboration du Programme national d'investissement agricole de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN), en tant que membre actif du Groupe de Dialogue Social et Politique (GDSP) et de son Comité technique notamment.

« Du fait de la diversification des productions, l'agroécologie permet une amélioration de la qualité nutritionnelle et de l'alimentation. Elle offre l'avantage d'une baisse des coûts de production (intrants externes), génère de l'emploi et augmente le revenu et l'autonomie des femmes. Au niveau territorial, on observe des effets indirects sur les revenus et l'emploi (création de filières, stimulation du commerce local, etc.). En limitant fortement les intrants chimiques, l'agroécologie contribue à réduire les risques pour l'environnement et la santé des populations ».

**Laurent Levard, Ingénieur agronome,
spécialisé en développement agricole au Gret**

APPRENTISSAGE

- ❖ Malgré les difficultés, l'agriculture familiale demeure un secteur stratégique pour les économies locales et nationales ;
- ❖ La durabilité des systèmes agricoles est devenue un enjeu majeur pour les acteurs, notamment les décideurs politiques ;
- ❖ Le plaidoyer mené à travers le partage à grande échelle de pratiques agroécologiques doit être poursuivi ;
- ❖ Pour mieux convaincre, travailler encore à prouver l'impact de l'agroécologie dans nos systèmes alimentaires et écologiques est nécessité.





La question du financement de l'adaptation au changement climatique occupe une place centrale dans les négociations lors des conférences mondiales sur le Climat. Considérés comme étant les plus vulnérables au changement climatique, les pays en développement accèdent difficilement aux Fonds Climat.

Dans les pays du Sahel, où les systèmes de production agro-pastorale sont fortement tributaires des conditions climatiques, les économies sont menacées par les risques climatiques tels que la sécheresse, les inondations, les déficits pluviométriques, etc. Cependant, leurs capacités à mobiliser des ressources pour soutenir les communautés locales très vulnérables sont très limitées. De même, au niveau des collectivités territoriales, les ODD apparaissent encore comme un outil récent et mal connu, quand bien même les collectivités territoriales mènent depuis plusieurs décennies des actions en faveur du développement durable. En effet, dans l'imaginaire des acteurs locaux, le développement durable est encore trop assimilé au domaine de l'environnement. Ce qui ne leur permet pas d'en saisir toute la complexité, encore moins la complémentarité entre le défi environnemental et les enjeux d'ordres économiques et sociaux.

Aujourd'hui au Sénégal, la politique de décentralisation, matérialisée par les réformes impulsées par l' « Acte III de la décentralisation » et le Plan Sénégal Emergent, référentiel de la politique économique et sociale du pays, interpelle directement les collectivités territoriales afin qu'elles portent les stratégies de développement basées sur leurs capacités et potentialités internes des territoires, pour d'assurer une amélioration durable des conditions de vie des populations locales.

Dès lors, face aux difficultés persistantes liées notamment aux compétences

« Le projet DFC est venu au bon moment. A travers son approche participative originale, le projet a amélioré notre niveau de connaissance dans le domaine du changement climatique. Ce qui a permis aux populations de pouvoir prioriser et articuler le projet de banque céréalière comme réponse aux inondations, à la sécurisation des récoltes. »

M. Seydou NDIAYE, Maire de la commune de Dianké SOUF

techniques limitées des collectivités territoriales et au faible accès à l'information sur les potentialités économiques locales et les sources de financement mobilisables, favoriser une résilience locale au bénéfice des couches vulnérables – notamment les femmes et les jeunes – nécessite une mobilisation et un engagement forts des pouvoirs publics dans le renforcement des capacités financières et techniques de l'administration locale dans la planification, le suivi et l'évaluation des initiatives de développement durable et d'adaptation au changement climatique, qui doivent désormais être intégrées dans et à mieux adapter les plans de développement locaux.

C'est ce contexte que la Décentralisation des Fonds Climat (DFC), qui se veut un projet de recherche action et de plaidoyer, a proposé, au cours des trois dernières années, un modèle expérimental innovant de financement décentralisé de l'adaptation et de co-construction de la résilience. Dans sa phase pilote, le projet DFC s'est ainsi donné comme objectif de contribuer à renforcer la participation des collectivités territoriales à l'atteinte des ODD 11 et 13, pourtant respectivement sur « Villes et communautés durables » et sur « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ».

Pour atteindre cet objectif, l'échelle collectivité territoriale a été choisie comme porte d'entrée du projet DFC. Cette approche propose une alternative face aux échecs du modèle de gouvernance du changement climatique qui met l'Etat et ses services techniques au centre de la prise de décision et de la mise en œuvre des priorités en matière d'adaptation.

L'exemple de la première génération des Plans d'Actions Nationaux d'Adaptation (PANA), à partir des années 2006, en est une parfaite illustration. Au-delà des problèmes de mobilisation financière, les PANA ont surtout rencontré des difficultés

dans leur mise en œuvre faute d'articulation avec les territoires et de leur faible niveau d'appropriation par les élus et acteurs locaux.

Ce souci de gouvernance participative et inclusive apparaît alors dans le premier objectif du projet. Il s'agit de « Promouvoir des mécanismes décentralisés de planification et de financement fonctionnels dans les quatre départements de la région de Kaffrine pour soutenir des investissements en biens publics priorités par les communautés et qui renforcent leur résilience face au changement climatique ».

C'est pourquoi, DFC propose un modèle de gouvernance du changement climatique plus centré sur les territoires et qui responsabilise les acteurs locaux. L'un des axes majeurs de l'intervention du DFC en réponse à cet enjeu de gouvernance participative du changement climatique a été l'accompagnement du Programme National de Développement Local (PNDL) dans la définition d'outils participatifs pour l'intégration de la dimension changement climatique dans le système de planification locale. Après la phase de validation des outils et du nouveau guide, une phase d'expérimentation des outils permettra de formuler une nouvelle génération de plans locaux de développement plus sensibles aux questions de changement climatique et résilience locale.

A travers cette démarche, le DFC permet aux collectivités territoriales d'intégrer d'une part le principe selon lequel l'adaptation est avant tout une réponse locale, et d'autre part de contribuer au renforcement de la politique de territorialisation des politiques publiques en vigueur, au Sénégal.

«Après les reboisements de l'année dernière et la création de pare-feu sur une étendue de 15 km, aucun feu de brousse n'a été enregistré dans les villages de Diogo, de Sikilo et environs. Les villageois ont été donc protégés du drame récurrent des feux de brousse qui détruisent le sol, condamnent les animaux à la disette et affectent l'écosystème.»

Mme Fily TRAORÉ, Présidente des femmes forestières de Kaffrine

«Le mécanisme de financement du projet est très simple. Le projet finance sous forme d'appui budgétaire, ce qui est extraordinaire pour les collectivités locales placées au cœur du processus. C'est aux collectivités locales d'identifier leurs besoins prioritaires et le projet accompagne à leur réalisation.»

Mme Khadidjatou Ndiaye, Présidente du GIE XARITOU XALEYI et de la Fédération communale des transformatrices de Kougheul

APPRENTISSAGE

- ❖ L'adhésion et l'engouement des différentes parties prenantes au processus de mise en place d'un fond climat décentralisé constituent des garanties pour un ancrage réussi du modèle de financement décentralisé de l'adaptation, avec comme objectif l'amélioration de la résilience des bénéficiaires.
- ❖ Pour une résilience accrue des populations et des systèmes de production, les systèmes formels de planification doivent intégrer la dimension changement climatique à travers laquelle les connaissances endogènes occuperont une place de choix car elles sont en général mieux adaptées au contexte local.
- ❖ Dans l'exécution des actions de développement, l'exécutif local, de même que les communautés à la base sont encadrés par les structures techniques étatiques (Agriculture, Élevage, Eaux et Forêts, Agence Régionale de Développement, etc.). Cependant, ces dernières sont faiblement outillées en matière de changement climatique. L'efficacité des actions d'adaptation requiert des institutions fortes en matière de coordination des interventions et l'existence de personnels compétents à tous les niveaux.





Aujourd'hui, l'un des défis majeurs auquel l'humanité fait face, est sans nul doute le changement climatique. Bien qu'il affecte l'ensemble de la planète, les pays de l'Afrique subsaharienne restent parmi les plus vulnérables aux manifestations négatives du changement climatique. Cela s'explique essentiellement par le fait que les activités économiques de ces pays sont étroitement liées à la qualité et à la disponibilité des ressources naturelles qui elles-mêmes sont sujettes aux variations du climat. Or, avec le phénomène du changement climatique, ces dernières sont affectées par la hausse des températures, les sécheresses, et le dérèglement des rythmes saisonniers. Pour juguler les impacts négatifs du changement climatique, des politiques d'adaptation ont été initiées à l'échelle internationale suivant une démarche descendante. Cependant les manifestations du changement climatique transcendent aussi bien les frontières nationales que les limites administratives des collectivités territoriales. Ceci justifie une approche transfrontalière pour asseoir des réponses efficaces et appropriées parce que territorialisées, à un phénomène appréhendé jusque-là à partir de son caractère global.

Ainsi, la question de la gouvernance climatique devient un enjeu de taille pour des pays comme le Sénégal. En effet, la sensibilité climatique élevée de notre pays et sa capacité d'adaptation relativement faible, rendent particulièrement vulnérable les communautés et les économies et risquent de compromettre l'atteinte des objectifs du nouveau programme de développement durable qui ambitionne de faire face au changement climatique d'ici 2030.

Cependant, pour face à ces différents défis, les processus et systèmes de gestion des risques et de gouvernance de l'adaptation aux changements climatiques doivent adopter une démarche multi-échelle et réserver une place importante à la

« Cette année, on peut citer de nombreux cas où la variabilité climatique (pause pluviométrique par exemple) a négativement affecté les récoltes des producteurs. Pour beaucoup de paysans, la solution est dans la prière, mais je pense qu'elle est aussi dans la recherche. Nous ne devons plus subir les conséquences, mais davantage être en mesure de les anticiper. »

Aliou Kébé, Maire de Keur Madiabel

participation active des communautés, qui sont les plus habilitées à apporter des réponses adéquates sur la base d'information pertinentes.

C'est dans ce cadre que le PRESA a mis en œuvre une activité de recherche au Sénégal sur la « Gouvernance multi-échelle des zones semi-arides : implications pour la résilience climatique et le développement économique ». Il s'est agi ainsi d'appréhender les conditions institutionnelles préalables de gouvernance et de financement pour un développement économique résilient au climat dans les zones semi-arides du Sénégal, d'analyser les structures / processus de gouvernance existants pour la planification et la mise en œuvre de l'approche territoriale du changement climatique, de voir la manière dont la gouvernance verticale et les dispositifs de gouvernance horizontale interagissent et enfin de cerner les facteurs institutionnels et réglementaires qui soutiennent ou limitent la collaboration des collectivités territoriales en matière d'adaptation aux changements climatiques.

L'objectif du PRESA est de favoriser l'émergence et le développement d'économies équitables et résilientes au climat en zones semi-arides, grâce à la recherche et l'engagement soutenu des dirigeants d'entreprises, des décideurs gouvernementaux locaux et nationaux, de la société civile et des communautés économiques régionales. Dès lors, les différentes thématiques abordées et les recherches conduites, ont permis au PRESA de produire de nouvelles connaissances sur l'impact du changement climatique sur les facteurs clés conditionnant la croissance économique des zones semi-arides (ODD13), sur la promotion d'une croissance économique soutenue grâce aux transferts de fonds des migrants, au développement des chaînes de valeur viande bovine et lait et à la résilience du secteur privé (ODD8&12), à la promotion d'un développement social équitable, à la réduction des inégalités et à la promotion d'une gestion intégrée et durable des ressources naturelles, etc.

En accordant une place particulière aux questions d'équité et d'égalité de genre dans ses activités de recherche et d'engagement des parties prenantes, le PRESA a voulu ainsi favoriser une meilleure prise en compte des femmes et des groupes vulnérables dans les différentes politiques et programmes d'atténuation et d'adaptation, mais surtout de développement économique afin de promouvoir la représentation des femmes dans tous les processus de prise de décisions et leur autonomisation (ODD5). Enfin, la résilience des économies étant une problématique transversale qui requiert une bonne coordination entre les différents secteurs et acteurs du développement, le projet PRESA a dans sa mise en œuvre, mis les principales parties prenantes (Etat, secteur privé, société civile, organismes de recherche, communautés locales...) au premier plan des discussions et recherche sur les menaces et opportunités du changement climatique en zones semi-arides grâce à une plateforme ayant facilité la collaboration et le partenariat (ODD17).

Dans le cadre de sa mise en œuvre, le projet a adopté une approche dite « Politique et développement d'abord ». Cette stratégie permet ainsi d'impliquer toutes les catégories de parties prenantes notamment l'Etat, le secteur privé, la société civile, les institutions de recherche, les communautés et les élus. En procédant de la sorte, le projet intègre les différents niveaux (horizontal et vertical) et échelons de décision dans le choix des questions de recherche afin de s'assurer que la recherche répond bien à la demande. En fin de compte, cette implication des parties prenantes, la mise en place d'une plateforme multi-acteurs en vue de favoriser le dialogue entre les acteurs, l'influence des pratiques et des politiques et le choix des zones semi-arides comme sites de recherche participent à la volonté de fédérer tous les acteurs autour des enjeux climatiques. Ce qui a permis au PRESA d'aboutir à des résultats probants qui, grâce à une stratégie de communication et de diffusion à différentes échelles (local, national) a été partagés avec les décideurs avec comme entre autres objectifs, de promouvoir une redéfinition du cadre de gouvernance de l'approche territoriale du changement climatique pour assurer une bonne articulation des différents échelons de décision et une participation effective des acteurs locaux. D'ailleurs, l'une des meilleures illustrations reste l'initiative dans laquelle IED s'est engagé avec d'autres partenaires tels que le PNDL pour une meilleure prise en compte de la dimension changement climatique et d'autres dimensions transversales comme le genre et la migration, dans les processus de planification locale en articulation avec les Objectifs de Développement Durable et le Plan Sénégal Emergent.

« Le PRESA a adopté une approche pertinente. Que ce soit par téléphone ou par email ou durant les phases d'enquête, le projet a toujours impliqué les acteurs à la base. Nous attendons avec impatience et fondons beaucoup d'espoir sur les résultats. »

Ismaila Sow, Président du CNMDE

APPRENTISSAGE

- ❖ Il existe une véritable prise de conscience de la part des acteurs, à tous les niveaux de planification et de prise de décision, des défis, enjeux et opportunités liés au changement climatique dans les zones semi-arides, si bien qu'au Sénégal, l'intégration de la dimension changement climatique dans la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE) représente une réelle opportunité pour relever ces défis.
- ❖ La consultation et l'engagement des parties prenantes dans tout le processus de conception et de mise en œuvre des interventions de recherche et de développement constituent des leviers importants pour l'amélioration de l'efficacité des projets.
- ❖ La mise en application des résultats de la recherche dans le cadre de partenariats permettrait de transformer significativement la vie des populations rurales et la réduction des inégalités. A titre d'exemple, comprendre la place de la migration dans les stratégies d'adaptation au changement climatique et répondre aux défis de l'incertitude climatique dans les zones semi-arides du Burkina Faso permet de bâtir des solutions endogènes solides et réalistes.
- ❖ Une bonne utilisation des transferts des migrants à travers le financement des infrastructures constitue un atout majeur pour l'atteinte des ODD.



République du Sénégal



La ressource foncière, par son utilité sociale, économique et sa dimension politique, est un enjeu stratégique pour le territoire. La multifonctionnalité du territoire et celle de la ressource foncière sont mises au défi de permettre l'utilisation des terres pour une meilleure organisation de l'espace et le développement des activités économiques. Les transformations foncières sont une caractéristique des dynamiques territoriales observées depuis quelques années de ce fait la gouvernance foncière constitue un enjeu majeur et une préoccupation forte des acteurs territoriaux. Les réponses souvent apportées aux enjeux de la gouvernance foncière se traduisent souvent par une recherche d'outils d'approches sur le plan juridique, technique et économique pour une meilleure maîtrise du foncier au service du développement territorial. Avec le processus de décentralisation, enclenché dans les années 72 et qui se poursuit encore aujourd'hui au fil de textes législatifs qui le complètent, le Sénégal a connu une évolution majeure de son organisation territoriale.

Plusieurs textes ont ainsi réorganisé les échelons de l'action publique et redistribué les compétences en donnant une plus grande responsabilité aux échelons locaux à travers la décentralisation au Sénégal. Les territoires sont devenus d'authentiques lieux de décision et de mise en œuvre des processus de développement, et donc des « opérateurs » clés du changement territorial. Ces évolutions impliquaient de nouvelles coordinations à trouver entre les différents échelons territoriaux, et alors que la notion de « développement » avait déjà remplacé celle « d'aménagement » du territoire, la conception du développement s'en est trouvée renouvelée.

« Les femmes membres de la Fédération des Agro-Pasteurs de Diender ont initié des actions de sensibilisation, tels que des ateliers sur les lois et législations en matière foncière. Depuis lors, les femmes ne cessent de mener des activités pour réclamer leur accès à la terre au même titre que les hommes ».

**Tiné Ndoye, Membre du Conseil économique,
social et environnemental (CESE)**

Tenant compte de la nature de nos économies, les dynamiques foncières constituent dès lors une entrée pertinente pour analyser les processus de développement des territoires. Elles constituent un enjeu majeur, dans la mesure où le développement territorial s'appuie sur la mobilisation de ressources diverses, parmi lesquelles la ressource foncière occupe une place particulière, posant ainsi de manière récurrente la question de la concurrence pour l'accès et le contrôle de la terre, des conflits fonciers et des arbitrages entre usages du foncier.

C'est ainsi que IED Afrique conformément à sa vision d'appuyer les communautés à participer à leur choix de société, met en œuvre deux initiatives sur la gouvernance foncière pour « améliorer la voix des femmes dans les processus de prise de décision sur le foncier » et « promouvoir les directives volontaires pour des investissements agricoles responsables ».

A travers ses interventions sur la gouvernance foncière, IED Afrique contribue à l'objectif 1 des ODD sur « l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ». En effet, une agriculture durable ainsi que des investissements responsables pour améliorer la productivité agricole et la sécurité alimentaire sont essentielles pour éliminer la faim et sortir des milliers de personnes de l'extrême pauvreté.

En renforçant les capacités des femmes à prendre part au processus de prise de décision sur le foncier il sera possible de contribuer à l'ODD 5 pour « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ». L'autonomisation des groupes dont la vulnérabilité est liée à des facteurs comme l'âge, le sexe, le profil socioéconomique, etc. est essentiel pour mettre fin à la pauvreté.

En effet, le constat majeur est que ce sont les hommes qui détiennent plus de pouvoir dans la prise de décision sur la gouvernance foncière malgré la volonté politique de l'Etat à inverser cela. La proportion de femmes dans les instances de prise de décision a considérablement augmenté mais cela ne garantit toujours pas une prise de décision équitable sur le foncier. Plus de la moitié des terres sont entre les mains des hommes.

Trois indicateurs relatifs aux droits fonciers liés aux ODD 1 et 5 ont été retenus par Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (IAEG-ODD), il s'agit de la :

- Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers et de documents légalement authentifiés et qui considère que ses droits sur la terre sont sûrs, par sexe et par type d'occupation.
- Proportion de la population agricole totale ayant des droits de propriété ou des droits garantis sur des terres agricoles, par sexe ; (b) Proportion de femmes parmi les titulaires de droits de propriété ou de droits garantis sur des terrains agricoles, par types de droit.
- Proportion de pays dotés d'un cadre juridique (y compris le droit coutumier) garantissant aux femmes les mêmes droits que les hommes en matière d'accès à la propriété ou au contrôle des terres.

Rare sont les mécanismes qui amènent les détenteurs de pouvoir à rendre compte de leur décisions surtout concernant les transactions foncières en milieu rural. De ce fait, les femmes qui sont déjà assez marginalisées dans la gouvernance foncière le sont plus avec le phénomène des ATGE. En plus d'être exclues des sphères de prise de décisions sur le foncier, elles ne détiennent aucun moyen d'amener les gouvernements locaux à rendre compte de leurs décisions. Ainsi, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de contrôle des femmes de l'action publique dans la gouvernance foncière. Cette démarche devra permettre aux femmes de contrôler la gouvernance foncière et d'obliger les gouvernements locaux à rendre comptes de leurs décisions aux citoyens.

La stratégie de mise en œuvre s'articule sur trois axes, (i) la gestion des connaissances à travers des études de cas et s'appuyer sur de vastes expériences et des informations empiriques sur l'état et les nouvelles connaissances relatives aux droits des femmes à la terre ; (ii) le partenariat à travers une démarche globale avec d'autres partenaires au niveau national pour établir une alliance plus forte pour une meilleure intégration de la dimension genre dans la gouvernance foncière ; et (iii) élargir les espaces d'échange et de partage des femmes afin de faciliter l'accès, la diffusion aux informations foncière et renforcer leur participation dans les débats et la réflexion sur la gouvernance foncière.

« L'égalité hommes-femmes est assurée dans les textes de loi et réglementations au niveau national, régional et international. Néanmoins, malgré les efforts entrepris par l'Etat, les Programmes nationaux, les ONG et les associations, il y a des difficultés dans la mise en œuvre des droits des femmes, en particulier les droits fonciers. Et même si les nouvelles politiques constituent un espoir pour les femmes au Sénégal, il faut aussi un grand engagement de tous les acteurs à promouvoir les droits fonciers des femmes comme le fait le projet de IED Afrique ».

Aida Cissé, Présidente du Groupement de femmes à Darou Khoudoss

APPRENTISSAGE

- ❖ Au sein des exploitations familiales, toutes les catégories ne jouissent pas des mêmes droits et possibilités. Les exploitations familiales peuvent en effet être très différentes les unes des autres (exploitations agricoles, pastorales de pêches), mais ont pour point commun le fait que les femmes n'y jouissent en général que de faibles droits fonciers et qu'elles y sont moins autonomes que les hommes sur le plan économique. Les droits d'accès aux ressources des femmes passent par un homme de la famille (mari, père, frère, etc.), ce qui limite leurs possibilités d'action et leur pouvoir de décision.
- ❖ Les modèles participatifs de gouvernance des ressources naturelles peuvent être utilisés avec succès pour améliorer la gouvernance et la gestion durable des ressources foncières, comme l'ont montré plusieurs expériences au Sénégal. La reconnaissance, la valorisation et le renforcement des aspects positifs de ces droits collectifs traditionnels dont jouissaient les communautés locales peuvent jouer un rôle essentiel pour assurer le succès de ce modèle.
- ❖ La mise en place d'une plateforme nationale sur « Genre et Foncier » au Sénégal a notamment permis de regrouper plusieurs acteurs stratégiques pour permettre une approche d'intervention consolidée avec des synergies d'action. Des activités spécifiques de sensibilisation ont également été menées et cela a permis de valoriser les méthodes traditionnelles de gouvernance pour prévenir les conflits et anticiper sur l'arrivée de nouveaux acteurs (les agrobusiness).





Dans le contexte actuel des transitions ayant un fort impact sur nos sociétés : transitions climatique, énergétique, écologique, économique, etc, l'économie verte constitue une alternative respectueuse des hommes et des ressources naturelles permettant aux territoires et acteurs économiques d'envisager de nouvelles perspectives de développement durable.

S'appuyant sur les écosystèmes, et en proposant la mise en place de nouveaux modes d'organisation entre acteurs, d'actions collaboratives et transversales, l'économie verte vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources, diminuer l'impact sur l'environnement, promouvoir de nouveaux modèles économiques, privilégier l'emploi local et le lien social.

De nombreuses initiatives autour de l'économie circulaire sont déjà engagées par les communautés, les collectivités, (lesquelles jouent un rôle de catalyseur important), les entreprises, les acteurs associatifs. Toutefois, ces initiatives restent à promouvoir et à démultiplier. Elles peuvent concerner plusieurs champs d'applications tels que la réutilisation, la réparation et le recyclage des produits. Sont également concernées l'éco-conception, l'économie de la fonctionnalité qui favorise l'achat de services plutôt que de produits, la valorisation énergétique des déchets, l'écologie industrielle et territoriale.

« Tous les acteurs doivent s'engager à agir avec leurs moyens nécessaires pour apporter ensemble des solutions aux défis universels avec des réponses collectives. Les principaux enjeux de la société civile et les ONG et de développement sont de trois ordres : l'éducation de « masse » sur l'économie verte et aux ODD, la mobilisation des ressources humaines et financières et le suivi - évaluation et la mesure des performances économiques, sociales et environnementales des actions menées dans le cadre de la transition vers une économie verte plus équitable et plus durable ».

Lamine Diagne, Directeur Financement vert et Partenariat - Ministère de l'environnement et du Développement durable

La mise en place de démarches d'économie verte a pour vocation à renforcer la résilience du territoire en limitant sa dépendance aux flux de ressources entrants. La maîtrise des flux de ressources territoriaux permet d'optimiser l'utilisation de la matière et de l'énergie au profit de l'économie locale et sous cet angle de renforcer la résilience des économies locales.

L'économie verte est souvent génératrice d'innovation territoriale, tant par les modes d'utilisation des ressources et de la gouvernance locales, que par la promotion de nouvelles filières et activités productives.

De plus en plus l'économie verte constitue une formidable opportunité de renforcement de l'économie locale. La résilience territoriale implique une certaine autosuffisance et une capacité à utiliser plus efficacement les ressources locales. En effet, chaque territoire en recèle plusieurs qui peuvent et doivent être mieux exploitées par le biais d'une stratégie d'économie sensible à l'environnement.

Au niveau des territoires, l'économie verte se traduit par une meilleure maîtrise des procédés productifs sur les ressources naturelles et d'énergie. Le réemploi, l'écologie territoriale ou le recyclage s'appliquent à tous les secteurs de l'économie et génèrent d'importants bénéfices :

- économiques : amélioration de la productivité des ressources, réduction des dépenses des entreprises ;
- sociaux : création d'emplois ;
- environnementaux : limitation des émissions polluantes liées au transport ou à la production de nouveaux produits

Au Sénégal, dans le cadre de la transition écologique et du développement durable, La réflexion sur le concept d'économie verte s'est progressivement déplacée du champ théorique vers le champ pratique en raison des crises économiques et financières successives et des fenêtres d'opportunité qu'elle offre. Dans le contexte africain en général et du Sénégal en particulier, la transition vers une économie.



« L'économie verte pour faire simple n'est rien d'autre que l'ensemble des actions ayant entre autres pour objectif important de « réconcilier » développement économique local et protection de l'environnement ».

Samba Mbaye, Union des groupements des producteurs de Mékhé (UGPM)

APPRENTISSAGE

- ❖ Face à un modèle de production et de consommation linéaire reposant sur le principe de l'abondance des ressources naturelles, une prise de conscience collective s'opère sur la nécessité d'une transition vers un nouveau modèle adapté aux défis d'aujourd'hui. Les prélèvements sur les ressources naturelles dépassent largement la capacité de la Terre à régénérer les ressources renouvelables, à fournir des ressources non renouvelables et à absorber les déchets, mettant en péril le fonctionnement même des civilisations.
- ❖ L'économie verte au Sénégal concrétise l'objectif de passer d'un modèle dit de « réduction d'impact » à un modèle de création de valeurs positives sur les plans social, économique et environnemental. Par l'innovation dans les produits, services, modèles d'affaires, modes de consommations, gouvernances et politiques publiques, la transition vers une économie verte, juste et équitable permet d'améliorer le développement économique et social de la consommation des ressources.
- ❖ En dépit des efforts déployés par l'Etat du Sénégal pour répondre à ses engagements en matière de préservation de l'environnement développement durable et prendre en charge la transition vers une économie verte, la traduction et la mise en œuvre de ces engagements au niveau local restent faibles, empêchant le gouvernement du Sénégal de répondre adéquatement à ses engagements à travers la valorisation des pratiques locales dans le domaine de l'agriculture, de l'énergie et de la foresterie au niveau local.





Répondre aux défis du développement durable conduit bien souvent au développement et à la mise en œuvre de différentes stratégies pour influencer les parties prenantes et favoriser les processus de dialogue. C'est dans ce cadre que la communication joue un rôle fondamental pour tous les acteurs. Toutefois, même si la démarche de communication ne change pas dans ses principes, avec un émetteur qui encode un message et utilise un canal de transmission pour toucher un récepteur, les formes ou approche de communication ne sont pas toutes pareilles. Ainsi, la communication pour le développement se distingue de la communication institutionnelle et se présente comme une approche d'influence sociale et politique, fondée sur le dialogue et la participation, qui donne la voix aux différents acteurs pour exprimer leurs opinions, partager leurs connaissances et s'engager activement dans leur propre développement. Elle place en effet les acteurs au cœur du processus de génération et d'utilisation des connaissances, faisant de l'accès, la transmission, l'utilisation de l'information et des connaissances un enjeu majeur dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Depuis des années, IED Afrique a utilisé un large éventail de méthodes et d'outils de communication pour le développement afin d'optimiser l'impact des programmes de recherche et de développement que l'organisation a mis en œuvre, et impulser une véritable transformation sociale à travers ce passage des connaissances aux compétences.

C'est ainsi que l'approche de communication pour le développement de IED Afrique a contribué à renforcer notre vision. Elle s'est construite à la lumière d'un triple objectif :

- Assurer la disponibilité et l'accès à l'information et aux connaissances ;
- Favoriser le dialogue multi-parties prenantes et influencer sur les politiques publiques ;

- Promouvoir l'utilisation des connaissances dans les processus de prise de décisions.

Divers outils de communication pour le développement ont ainsi été déployés avec comme résultats une diffusion à grande échelle des résultats des projets, la promotion et/ou le renforcement du dialogue social, l'amélioration des connaissances des acteurs sur les défis environnementaux et sociaux et l'influence des politiques. Il s'agit notamment, des outils de communication interpersonnels (débat public, atelier méthodologique, forum communautaire, etc.), les médias imprimés et électroniques (infographies, radios communautaires, presse écrite et en ligne, etc.) et les nouveaux médias (médias sociaux, site web, blog, etc.)

Par ailleurs, afin de tirer parti de la croissance mondiale des TIC marquée par un accès de plus en plus facilité aux téléphones intelligents et ainsi renforcer notre visibilité et notre positionnement stratégique sur les réseaux sociaux, IED Afrique a entrepris en 2017 un travail de professionnalisation de sa stratégie de communication digitale. Cela s'est traduit dans la pratique par le renforcement des ressources humaines et financières dédiées à la communication digitale de IED Afrique.

APPRENTISSAGE

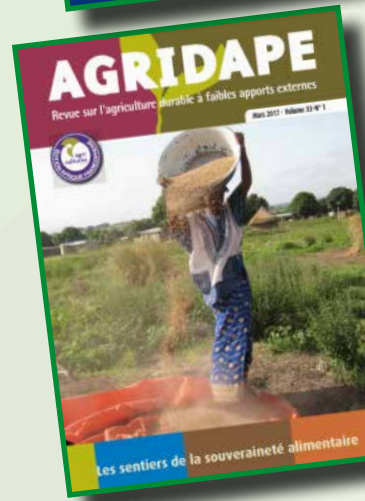
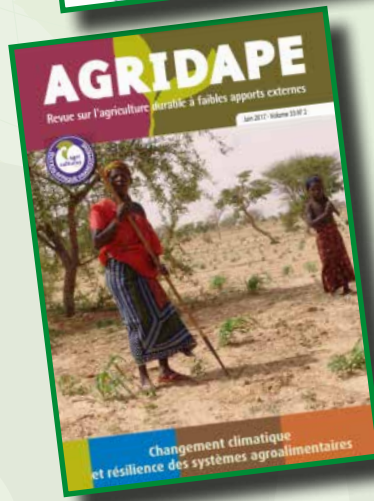
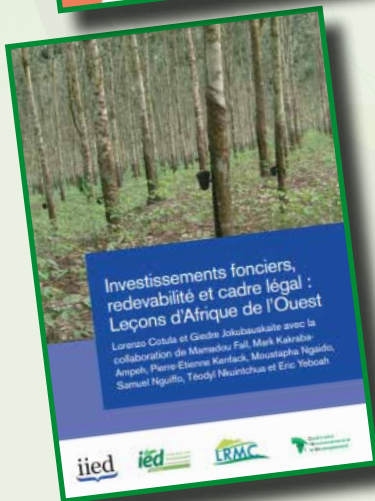
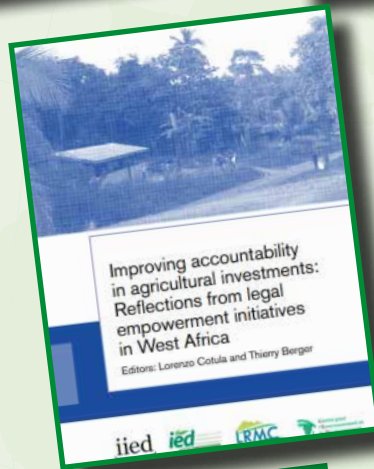
- ❖ Les mécanismes et outils de communication imprimés ou électroniques jouent un rôle important pour véhiculer à grande échelle les messages de croissance et de résilience.
- ❖ La constitution d'une mémoire institutionnelle et la transmission des connaissances est un enjeu majeur dans l'atteinte des objectifs de développement durable. Il est donc important pour l'organisation de mettre en place des mécanismes de gestion de l'information et des connaissances.
- ❖ La communication pour le développement contribue à l'atteinte des ODD notamment en favorisant la transformation sociale et le changement des comportements des acteurs. Elle offre également des espaces inclusifs de dialogue entre différents groupes de parties prenantes et favorise l'implication des couches les vulnérables.
- ❖ En milieu rural, dans un contexte de variabilité climatique, promouvoir l'accès de tous à l'information sur les stratégies et options d'adaptation qui incluent aussi bien les femmes que les hommes, permet de renforcer durablement les capacités de résilience des territoires.

Produits 2017



INNOVATION
ENVIRONNEMENT
DEVELOPPEMENT

iied
AFRIQUE



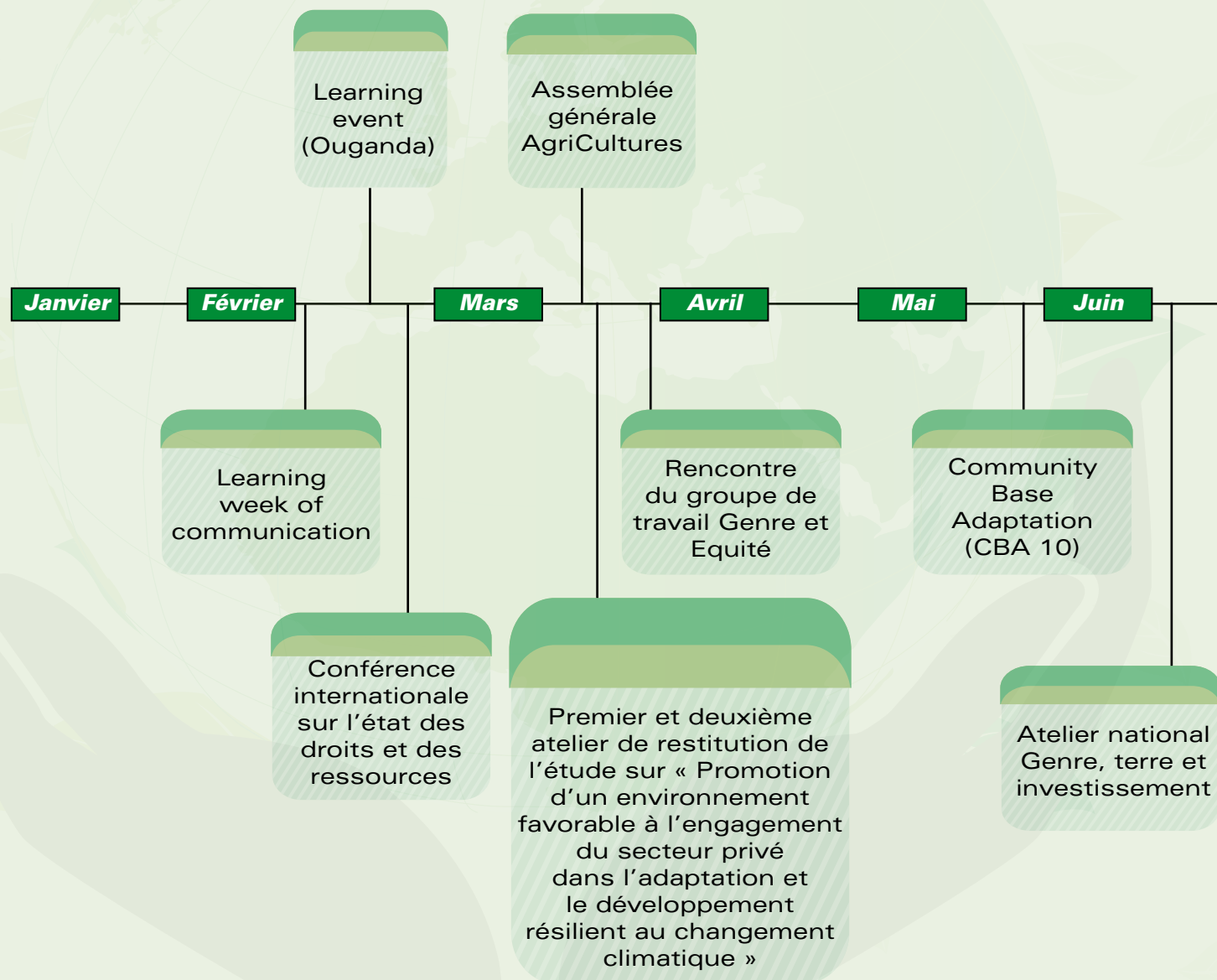
Produits 2017

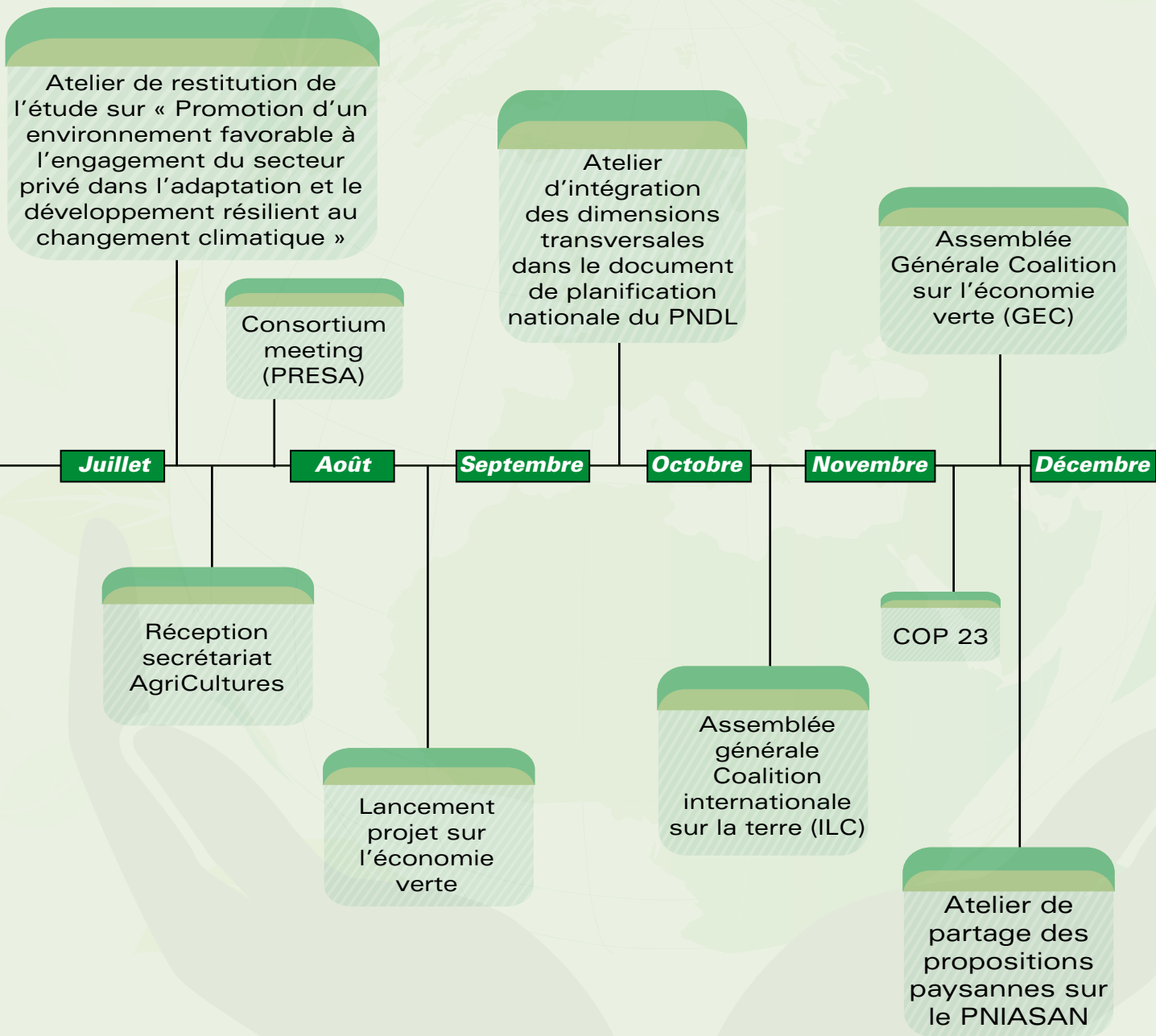


Événements 2017

INNOVATION
ENVIRONNEMENT
DEVELOPPEMENT

AFRIQUE





Événements 2017

INNOVATION
ENVIRONNEMENT
DEVELOPPEMENT

ied

AFRIQUE

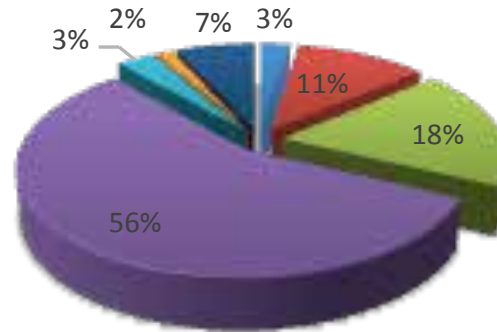
PARTENAIRES FINANCIERS



PARTENAIRES TECHNIQUES



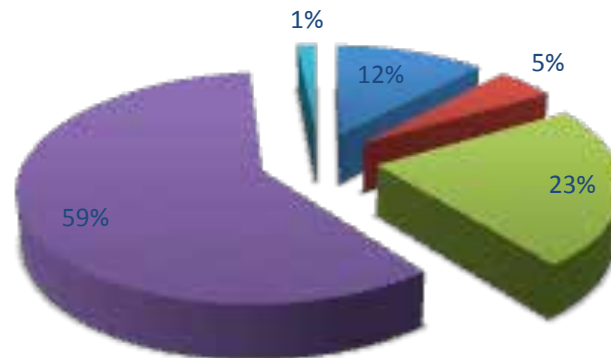
Répartition des fonds par programmes



Total en 2017 : 1 537 163 348 FCFA

■ AGRIDAPE ■ FDI ■ PRESA ■ DFC ■ MRCGF ■ PMRGFC ■ Autres projets

REPARTITION DES FONDS PAR BAILLEURS



■ IED Afrique ■ IIED ■ CRDI ■ DFID ■ OSIWA

Agriculture, Eau, Climat et Migration en terres semi-arides au Burkina Faso : <http://iedafrique.org/Agriculture-Eau-Climat-et-Migration-en-terres-semi-arides-au-Burkina-Faso.html>

Stratégies d'adaptation du secteur privé: quel début de réponse des PME en zones semi-arides du Sénégal ? : <http://iedafrique.org/POLICY-BRIEF-STRATEGIES-D-ADAPTATION-DU-SECTEUR-PRIVE-QUEL-DEBUT-DE-REPOINSE-DES.html>

S'engager résolument vers une gestion améliorée des ressources en eau au Burkina Faso : http://prise.odi.org/?smd_process_download=1&download_id=2020

Vers une gestion intégrée des ressources en eau au Burkina Faso : <http://prise.odi.org/wp-content/uploads/2017/07/Vers-une-gestion-int%C3%A9gr%C3%A9e-des-ressources-en-eau-au-Burkina-Faso-Low-Res.pdf>

Approche Territoriale des Changements Climatiques au Sénégal : cas de la zone agro-sylvopastorale du Ferlo : <http://iedafrique.org/Approche-Territoriale-des-Changements-Climatiques-au-Senegal-cas-de-la-zone.html>

Approche territoriale des changements climatiques au Sénégal : cas du plan climat territorial intégré (PCTI) de la région de Dakar : <http://iedafrique.org/Approche-territoriale-des-changements-climatiques-au-Senegal-cas-du-plan-climat.html>

Etat des lieux des liens entre migration, transferts et résilience au changement climatique au Sénégal : <http://iedafrique.org/PUBLICATION-Etat-des-lieux-des-liens-entre-migration-transferts-et-resilience.html>

Enabling private sector adaptation in developing countries and their semi-arid regions – case studies of Senegal and Kenya : <http://www.lse.ac.uk/GranthamInstitute/wp-content/uploads/2016/12/Working-Paper-258-Crick-et-al.pdf>

Tourisme balnéaire et durabilité au Sénégal: Quelles stratégies pour une résilience du secteur face aux effets du changement climatique? : <http://iedafrique.org/Tourisme-balneaire-et-durabilite-au-Senegal.html>

Brève : Résilience des économies en zones semi-arides : Comment mettre en place une plateforme des parties prenantes ? : http://iedafrique.org/IMG/pdf/breve_4-presas2last17nov2017.pdf

Les sentiers de la souveraineté alimentaire : <http://iedafrique.org/-Les-sentiers-de-la-souverainete-alimentaire-.html>

Changement climatique et résilience des systèmes agroalimentaires : <http://iedafrique.org/-Changement-climatique-et-resilience-des-systemes-agroalimentaires-.html>

L'agroécologie au service des ODD : <http://iedafrique.org/-L-agroecologie-au-service-des-ODD-.html>

Investissements fonciers, redevabilité et cadre légal : leçons du Sénégal : <http://iedafrique.org/Investissements-fonciers-redevabilite-et-cadre-legal-lecons-du-Senegal.html>

Investissements fonciers, redevabilité et cadre légal : leçons d'Afrique de l'Ouest : <http://iedafrique.org/Investissements-fonciers-redevabilite-et-cadre-legal-lecons-d-Afrique-de-l.html>

Improving accountability in agricultural investments: Reflections from legal empowerment initiatives in West Africa : <http://iedafrique.org/Improving-accountability-in-agricultural-investments-Reflections-from-legal.html>

DFC

Renforcer la résilience au niveau local : des investissements pour l'adaptation priorités par les communautés : <http://iedafrique.org/spip.php?action=telecharger&arg=1182>

Evaluer la résilience : Concilier les connaissances endogènes et la planification locale : <http://iedafrique.org/spip.php?action=telecharger&arg=1183>

Vers une planification locale sensible au changement climatique au Sénégal : <http://iedafrique.org/spip.php?action=telecharger&arg=1146>

Portraits de famille : un outil pour comprendre les stratégies d'adaptation locales : <http://iedafrique.org/spip.php?action=telecharger&arg=1172>

Adaptation au changement climatique : valeur économique et retour sur investissements : <http://iedafrique.org/spip.php?action=telecharger&arg=1185>

Outils d'analyse de la résilience et planification locale sensible au changement climatique : <http://iedafrique.org/spip.php?action=telecharger&arg=1184>

Évaluation économique des bénéfices tirés des investissements dans l'adaptation : http://iedafrique.org/IMG/pdf/wp_evaluation_economique_des_benefices_tirees_des_investissements.pdf

Brève : Décentralisation des Fonds Climat (DFC) : un modèle de financement innovant du changement climatique à l'échelle territoriale ? : http://iedafrique.org/IMG/pdf/breve_3-dfc.pdf

Notre équipe

INNOVATION
ENVIRONNEMENT
DEVELOPPEMENT

AFRIQUE



IED Afrique exprime sa gratitude à tous ses partenaires financiers pour leur appui tout au long de la mise œuvre de ses différents projets et programmes.

Elle se félicite également de la collaboration avec ses partenaires techniques.





24 Sacré Cœur III,
BP 5579 Dakar-Fann (Sénégal)
Tél : +221 33 867 10 58
Fax : +221 33 867 10 59
Courriel : contact@iedafrique.com
www.iedafrique.com